2024- n°19

Juillet 2024

PEZENS

Bulletin municipal

LA VIE PEZENOISE



MAIRIE DE PEZENS



6



04.68.24.50.00

www.pezens.fr

18, avenue de l'Europe 11170 PEZENS



mairie.pezens@wanadoo.fr

45f

Village de Pezens

Dans ce numéro :

| Editorial | 1 |
|---------------------------------------|-------|
| Rubrique des Adjoints | 2-7 |
| Rubrique Conseiller municipal délégué | 8 |
| Rubrique vie pratique | 9-13 |
| 16ème fête du melon | 14 |
| Rubrique vie associative | 15-26 |
| Manifestations estivales | 27 |

EDITORIAL

Pézenoises, Pézenois,



L'état actuel de notre monde, assombri par des épreuves telles que la guerre en Ukraine, la situation au Proche-Orient, ou encore l'instabilité politique au sein de notre propre pays, pourrait nous faire douter de l'avenir. Toutefois, de nombreuses raisons d'espérer existent.

Votre engagement citoyen sur les différents processus de vote de ce début d'été témoigne de votre respect envers les processus démocratiques, ce dont je vous félicite. L'expression de cette souveraineté populaire est sacrée.

Le dynamisme et la vitalité de notre village ne sont plus aujourd'hui à démontrer.

Cinq projets majeurs ont été ou sont en cours d'être menés actuellement :

- les travaux d'aménagement de la RD 6113 dans la traversée de la commune, qui malgré quelques lenteurs administratives, débuteront comme prévu à l'automne prochain ;
- le lotissement Les Terrasses du Fresquel (ou lotissement fantôme), dont le permis d'aménager est en cours d'instruction suite à l'enquête publique qui a été menée. Le groupe Marcou pourra bientôt réhabiliter cette « verrue » qui dénature le charme de notre village ;
- le Plan Local d'Urbanisme, résultat de dix années de travail, d'échanges et de consultations, est désormais finalisé et sera prochainement adopté par les services de l'État. Il sera un outil d'aménagement à la hauteur des prétentions de développement de notre commune;
- la transformation de nos deux cours d'école en cours oasis, avec des aménagements plus ludiques, des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien pour nos enfants ;
- la réorganisation administrative de la mairie, qui a récemment accueilli de nouveaux agents et qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique afin de répondre au mieux à la gestion et aux défis d'une commune de près de 2 000 habitants.

A ce propos, je tiens à remercier chaleureusement nos agents techniques, administratifs et scolaires pour leur professionnalisme et leur engagement constant.

Au-delà de ces cinq grands projets, de nombreuses initiatives communales (que vous découvrirez à la lecture de ce bulletin municipal) sont à porter au crédit de notre Conseil municipal, dont la seule préoccupation est de rester à votre écoute, proche de vos préoccupations. Vous pouvez compter sur nous, sur notre motivation à poursuivre nos engagements avec rigueur et passion pour le bien-vivre de notre village.

Je vous souhaite tout le meilleur pour cet été, en espérant vous rencontrer nombreux à l'occasion des diverses manifestations associatives et festivités qui ponctueront ces prochains mois.

Philippe FAU, Maire

Valérie GARCIA, Adjointe déléguée aux associations et à la communication

Vous découvrirez en feuilletant ce bulletin les différentes activités, projets et calendriers des nombreuses associations qui nous sont si chères.

Celles-ci demeurent actives, entretenant le lien social et la convivialité.

N'hésitez pas à les rejoindre! Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Encore cette année, nos associations font vibrer le village. Des animations ont lieu pratiquement tous les weekends. C'est avec une grande joie que nous les retrouvons et que nous encourageons les bénévoles à poursuivre dans cette voie.

Nous renouvelons d'ailleurs nos sincères remerciements à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Enfin, nous invitons chaleureusement la population à participer aux différentes manifestations proposées par les associations, afin que leur investissement soit récompensé.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

<u>L'USAP</u>: Le Bureau a quasiment été renouvelé dans sa totalité. Un grand merci à Monsieur Nicolas PERROT, qui occupait la fonction de secrétaire-adjoint, pour son investissement. Il reste toujours membre de l'association. Souhaitons la bienvenue à Monsieur Philippe TOHA qui le succède.

<u>LE REC XV</u>: Le Bureau a été renouvelé en partie. Monsieur Raphaël ESPAIGNOL a succédé à Monsieur Bertrand CROS-MAYREVIEILLE en tant que Co-Président, nous luis souhaitons la bienvenue. Un grand merci à Bertrand pour tout ce qu'il a pu apporter à ce club.

<u>LES PEZENADES</u>: Devant le succès de la Fête du melon, la municipalité a repris cette manifestation au travers d'une commission mixte (élus et bénévoles). Un grand merci à Monsieur Alain ROGER, à Madame et Monsieur Dominique et Jean-Pierre DELALANDE, qui ont œuvré durant plusieurs années au sein de l'association Les Pezénades et ont contribué à la réussite de cette fête.

<u>LE GFC</u>: Le Bureau a été renouvelé dans sa totalité. Un grand merci à Monsieur Zaur ZEYNALOV Président, Madame Julie Véran secrétaire et Madame Sihem RAJHI trésorière, qui ont œuvré sans compter durant tant d'années à la tête du GFC. Bienvenue à Monsieur Kévin NOVELLO Président et à l'ensemble du nouveau bureau.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

<u>France BLEU OCEAN</u>: Bienvenue aux membres du Bureau. Monsieur Pascal PEREZ Président, Madame Catia MARTINS DA GRAÇA trésorière et Madame Laurence KOGOUTNITZKY secrétaire. Cette association a pour but de promouvoir la culture de la France d'Outre-Mer en Occitanie.

A l'approche de l'été, nous vous souhaitons à tous un bel été et d'agréables vacances.

Nicolas VIEU, Adjoint délégué aux travaux, à la propreté et à l'embellissement du village

Pezénoises, Pezénois,

Nous voilà au début de l'été, et comme il en est coutume, nos techniques vont s'atteler à effectuer les travaux d'entretien dans les écoles primaires et élémentaires.

Auparavant, ceux-ci n'auront pas chômé avec la prise en charge des travaux de la maison Roques, dernièrement achetée par la municipalité. Les différents corps de métiers (plomberie, électricité, peinture, menuiserie ...) ont été sollicités et nos agents communaux ont brillamment réalisé tous les ouvrages. La maison devrait être apte à la location en ce début d'été.

Il a également été posé -avec quelques aléas- un robinet poussoir à la garrigue de Pezens à la demande d'associations Pezénoises, afin que celles-ci puissent se rafraichir lors de promenades et randonnées.

L'acquisition de la nacelle nous a permis d'installer les banderoles au pré-communal et de préparer l'éclairage de la fête locale .



Au city stade, afin de renouveler les jeux d'enfants vieillissants, il a été installé un nouveau jeu de grimpe : l'Araignée. Un tout nouveau toboggan est aussi en cours de pose actuellement, afin de remplacer l'ancien qui n'était plus aux normes pour la sécurité de nos petits.

Notre objectif de faire l'intégralité des travaux communaux en régie est bientôt atteint, et cela, nous le devons à la qualité et au professionnalisme de nos agents qui ne rechignent devant aucune difficulté afin d'effectuer les tâches qui leurs sont demandées.

Un grand merci à eux.

Nous tenons aussi à vous signaler qu'après un printemps plus pluvieux qu'à l'accoutumée, l'herbe a poussé un peu partout, et ne laisse pas de répit à nos agents qui sont aussi dévoués à d'autres tâches en même temps. Nous vous demandons donc d'être indulgents, le tour de votre désherbage de rue arrivera bientôt, et nous pourrons tous profiter de l'été et de ses magnifiques rayons de soleil.

Bel été à vous tous



Christine ROGER, Adjointe déléguée aux affaires sociales

PLAN CANICULE: Savoir adopter les bons gestes!

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés aux épisodes de forte chaleur, les membres du CCAS rappellent à toutes les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap de s'inscrire sur le « Registre des personnes fragiles isolées ».

Les personnes inscrites sur le Registre des personnes fragiles isolées bénéficient de toute l'attention des bénévoles du CCAS qui prennent régulièrement de leurs nouvelles, leur apportent conseils et assistance, se déplacent à leurs domiciles et distribuent gratuitement des brumisateurs.

L'intervention des bénévoles du CCAS montre des résultats et améliore de façon notable le bien-être des personnes fragiles.

Ce dispositif est renforcé en période estivale. L'an dernier, suite à l'alerte rouge qui a été déclenchée dans notre Département, les membres du CCAS ont décidé d'ouvrir une salle communale climatisée et ils ont assuré une permanence de 09h à 18h pour accueillir toutes les personnes désireuses de se rafraîchir.

Dans notre engagement continu pour assurer le bien-être de nos concitoyens, nous sommes heureux de partager les initiatives sociales mises en place.

Notre objectif est de renforcer la cohésion sociale et d'apporter un soutien tangible à ceux qui en ont le plus besoin.

Les membres du CCAS vous souhaitent un bel été.

Comment s'inscrire?

• En complétant le formulaire joint, à déposer :

Directement au secrétariat de la mairie ou, Par mail : mairie.pezens@wanadoo.fr

Adoptez les bons réflexes :

En période de forte chaleur ou de canicule, vigilance et prévention sont plus que jamais de rigueur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Il est donc conseillé de :

- Boire régulièrement de l'eau ;
- Mouiller son corps et se ventiler ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour ;
- Ne pas boire d'alcool;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;
- Éviter les efforts physiques.



Christine ROGER, Adjointe déléguée aux affaires sociales

REGISTRE : PLAN CANICULE

<u>IDENTIFICATION DE LA PERSONNE</u>

| NOM - Prénom : | | | | | | |
|---|----------|------------|---------------------|-------|--|--|
| Date de naissance : | 1 | 1 | N° de téléphone : _ | | | |
| Souhaitez-vous figurer dans le fichier « PLAN CANICULE » □ OUI □NON | | | | | | |
| Situation de famille : | □ Vous v | vivez SEUL | □Vous vivez EN C | OUPLE | | |
| <u>FAMILLE</u> | | | | | | |
| Famille à proximité : | □ OUI | □ NON | | | | |
| NOM - Prénom : | | | | | | |
| N° de téléphone : | | | | | | |
| PERSONNE A PREVENIR EN PRIORITE | | | | | | |
| Qualité : □ Famille | Э | □ Ami | □ Voisin | | | |
| NOM - Prénom : | | | | | | |
| N° de téléphone : | | | | | | |



Christophe ROBINET, Adjoint délégué à l'urbanisme

<u>VALIDATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE PEZENS</u>

La municipalité de Pezens a franchi une étape cruciale dans la gestion de son territoire avec la validation quasi définitive de son nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) en décembre 2023. Ce document définit les grandes lignes de l'aménagement et du développement de la commune pour les prochaines décennies.

Il représente une vision d'avenir pour la commune, alliant développement économique, protection de l'environnement et amélioration de la qualité de vie. Sa validation marque le début d'une nouvelle phase de croissance et de transformation pour Pezens, avec l'ambition de créer un cadre de vie encore plus attractif et durable pour ses habitants.

Pour plus d'informations, les habitants peuvent consulter le PLU en détail sur le site internet :

https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/

#tile=1&lon=2.2965101842041005&lat=43.26286697222855&zoom=12&mlon=2.268131&mlat=43.254098

LES TERRASSES DU FRESQUEL

La Commune de Pezens en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie a souhaité revaloriser une ancienne friche urbaine localisée en continuité du centre-bourg «Les Terrasses du Fresquel».

Le futur lotissement permettra de réaliser un projet intergénérationnel favorisant la mixité sociale, en regroupant des logements locatifs sociaux à destination des séniors, de rendre des logements accessibles par le dispositif de la location accession et de proposer des lots à bâtir.

Aujourd'hui près des 2/3 des parcelles du projet sont maîtrisées par la Commune. Le porteur de projet sera MARCOU HABITAT.

Deux enquêtes publiques conjointes se sont déroulées au mois d'avril 2024.



Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de la décision de la Préfecture.

CONTACT ET PERMANENCES

Le service de l'urbanisme de la commune de Pezens est à disposition des usagers pour toute question ou renseignement complémentaire. Les usagers peuvent également prendre rendez-vous par téléphone au 04.68.24.50.00 ou par mairie.pezens@wanadoo.fr.

Pour plus d'informations, les habitants sont invités à consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante : https://www.pezens.fr/actualites/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme/

La commune reste engagée pour accompagner ses habitants dans leurs projets d'urbanisme, garantissant ainsi un développement harmonieux et durable de son territoire.

À l'aube de cette saison estivale, je vous souhaite de passer un bel été. Que cette période soit l'occasion de profiter pleinement de notre magnifique commune, de ses espaces naturels, de ses animations et de la convivialité qui nous caractérise.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Séverine TURQ, Adjointe déléguée à l'éducation et à l'écologie

CANTINE SCOLAIRE

La gestion de la cantine se modernise avec l'achat d'un logiciel informatique, ce qui dégage du temps à notre cantinière pour préparer régulièrement des desserts « maison ».

La hausse du coût d'achat des denrées nous oblige à augmenter nos tarifs (inchangés depuis 2020). Ils seront donc de 3,50€ pour les enfants et 5,00€ pour les adultes.

COMPOSTEURS COLLECTIFS



Comme vous le savez, grâce à la distribution du flyer dans vos boîtes aux lettres, les composteurs collectifs ont été installés sur notre commune. Ils sont au nombre de 5. Nous comptons sur vous tous pour bien respecter le tri des déchets afin d'éviter d'avoir de nouveaux citoyens (rongeurs) !!! En effet, ce sont les restes alimentaires d'origine animale qui les attirent.



COURS OASIS

Comme évoqué lors des vœux du Maire, les cours de récréation de nos deux écoles (maternelle et élémentaire) vont être totalement refaites. Elles vont être désimperméabilisées, végétalisées et aménagées. Tout ceci pour permettre l'infiltration des eaux de pluies, apporter de l'ombre, de la fraîcheur et du bien -être aux enfants.

Les travaux commenceront dès le début des vacances scolaires d'été. Quant à la plantation des végétaux, celle-ci se fera évidemment à l'automne.



BÂTIMENTS SCOLAIRES

L'hiver a été compliqué pour les chaudières des deux écoles, générant des températures pas toujours agréables pour les utilisateurs. Les réparations ont été réalisées au plus vite.

Un audit énergétique sur les bâtiments scolaires est en cours de réalisation par le Syaden et le maximum sera fait par la suite pour améliorer l'utilisation, le ressenti des usagers et les dépenses.



L'année scolaire se termine par un beau spectacle de chants et de cirque, puis par la remise de calculatrices à tous les CM2 qui prennent le chemin du collège. Bonne continuation à eux !!!

Merci à toute l'équipe éducative et à nos agents.

Passez tous un bel été et à la rentrée prochaine 🔅



Bravo aux enfants pour leur assiduité à la formation prévention routière. Continuez à être prudents!

RUBRIQUE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Yann MARCHIO, Conseiller municipal délégué dans le domaine de l'urbanisme

Les travaux tant attendus de notre RD 6113 sont sur la bonne voie.

Les délais administratifs, la période des ballets des convois exceptionnels et un meeting aérien qui se tiendra à l'aéroport de Salvaza fin septembre nous ont contraint à décaler la date prévisionnelle de début des travaux.

En conséquence, l'embellissement et la sécurisation de la traversée de notre beau village débutera dans le courant de la saison automnale.

La signalisation d'approche de chantier sera mise en place quelques semaines auparavant à l'attention des riverains et des usagers.

Les véhicules légers pourront circuler en alternance à toute heure pendant toute la durée des travaux. Seule la pose de la bande de roulement qui s'effectuera de nuit (2 à 3 nuits ou plus suivant les contraintes) en fin de chantier nécessitera la mise en place d'un itinéraire bis pour les véhicules.

Une déviation spécifique aux poids lourds sera annoncée. Les convois exceptionnels seront stockés en attente et en amont des entrées EST et OUEST du village, pour un passage en fin de journée ou en nocturne.

Les entreprises locales AUDE TP et COLAS réaliseront les travaux ; nous pourrons compter sur leur professionnalisme. Elles seront accompagnées par le bureau d'étude COMPTEUR SYS.

Le service des routes du Département de l'Aude nous accompagne également pour ce chantier. Par le sérieux de leur expertise technique, il nous assure le respect de la réglementation en vigueur qui s'applique à un projet de cette ampleur.

L'embellissement de la traversée ne se résumera pas à la seule réfection de la chaussée. Vous aurez le plaisir de voir pousser et fleurir différents végétaux en empruntant un trottoir qui répondra aux normes d'accessibilités des personnes à mobilité réduite (PMR).

Deux plateaux ralentisseurs et un feu récompense* viendront aussi sécuriser notre axe principal.

Je tiens à remercier le personnel administratifs de la mairie qui, sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, assure le suivi juridique et administratif de ce dossier et contribue ainsi au bon déroulement de ce vaste chantier.

Le service urbanisme de la mairie et moi-même restons à votre écoute pendant toute la durée des travaux.

Pour toutes questions, je vous invite à les adresser au secrétariat ; elles trouveront réponses lors d'une prochaine réunion publique.

*<u>feu récompense</u> : si la bonne vitesse est respectée il reste vert, sinon il passe rouge jusqu'au ralentissement attendu où il redevient vert.

Bien cordialement.

Yann MARCHIO

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Heures d'été (à compter du 8 juillet jusqu'au 31 août) APC et Mairie

APC

<u>Du 08 au 19 juillet :</u> Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30 <u>Du 22 juillet au 09 août :</u> Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30

Du 12 au 30 août : Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30

Mairie

Du Lundi au Jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 Le Vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

Heures à compter du 1^{er} septembre 2024 APC et Mairie

APC: Du Lundi au Vendredi de 8h15 à 12h30

Mairie: Du Lundi au Jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h00 à 17h30

Le Vendredi de 8h15 à 12h30





INFORMATION NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver ou vous allez vous installer :

Chaque année au mois de novembre, la municipalité organise un apéritif dînatoire afin de faire connaissance avec les élus et les présidents d'associations.

De ce fait, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie, muni de votre livret de famille ou carte d'identité.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



La collecte des encombrants s'effectue une fois tous les 2 mois, sur <u>inscription préalable auprès de la mairie au 04.68.24.50.00</u>.

Sont considérés comme encombrants ménagers : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général et les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières...). Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

Prochaine collecte: les 2 et 3 septembre 2024

OPERATION TRANQUILITE VACANCES



Vous avez la possibilité de signaler votre départ en vacances auprès de la Police Municipale ou la Gendarmerie afin de porter une attention particulière à votre domicile lors des patrouilles.

Vous pouvez trouver un document à remplir sur le site internet de la commune dans les actualités ou

directement au secrétariat de la Mairie.

Le formulaire est à retourner à l'adresse mail suivante : ltohapmpezens@gmail.com





TONTE RAISONNEE

La commune met peu à peu en place la tonte raisonnée sur ses espaces verts.

Concrètement, la tonte raisonnée consiste à espacer la durée entre les tontes ou à faucher la végétation une à deux fois par an après la floraison des fleurs. En périphérie des plates-bandes, une tonte d'encadrement permet d'éviter que les herbes folles ne retombent sur la chaussée.

L'objectif est de préserver et de favoriser la biodiversité. En effet, les herbes hautes sont le refuge de nombreux insectes et de certains auxiliaires de culture (coccinelles, vers de terre, perce-oreilles, grenouilles et crapauds, hérissons ...) qui évitent la prolifération des pucerons, des chenilles... De plus, elles captent l'humidité de l'air qui redescend sous forme de gouttelettes jusqu'au sol, profitant aux arbres et arbustes.

En appliquant la méthode de la tonte raisonnée, l'écosystème se trouve protégé, la floraison et l'installation de la faune favorisées.

En résumé, la tonte raisonnée permet :

- → de préserver la biodiversité
- → le butinage des abeilles et des pollinisateurs
- + de réduire les coûts
- → un gain de temps, pour permettre aux agents d'effectuer d'autres tâches.



COMPOSTEURS COLLECTIFS

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) a rendu obligatoire le tri des biodéchets pour les collectivités, les industriels et les particuliers depuis le du 31 décembre 2023.

Au regard de cette loi, tous les Français doivent donc composter leurs biodéchets soit en disposant d'un composteur individuel (publication du 8 novembre 2023), ou en utilisant les composteurs collectifs.

Pourquoi le compost devient-il obligatoire en 2024?

L'obligation de trier ses biodéchets à la source pour tous est un pas de plus vers la transition écologique de la France.

Limiter les émissions de gaz à effet de serre dues à l'incinération des biodéchets.

D'après l'Ademe, "les biodéchets représentent encore un tiers des poubelles d'ordures ménagères résiduelles (OMR)." Or, ces déchets sont majoritairement incinérés ou placés en décharge, ce qui alourdit l'empreinte carbone de la France. D'un côté, l'incinération libère des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique lors de la combustion. De l'autre, les biodéchets en décharge fermentent et émettent du méthane, un gaz 25 fois plus dangereux pour la couche d'ozone que le dioxyde de carbone!

L'obligation de trier les biodéchets à la source implique une meilleure valorisation de ces derniers. Il est possible de leur donner une seconde vie grâce :

- au compostage : les biodéchets servent d'engrais pour fertiliser les sols agricoles ;
- à la méthanisation : les biodéchets se transforment en biocarburant grâce à la biomasse, l'un des 5 types d'énergie renouvelable.

Pour cela le <u>Covaldem11</u> déploie sur le territoire de Carcassonne Agglo l'installation de composteurs collectifs.

Depuis le 06 juin 2024 nous en disposons de cinq sur notre commune. Chaque habitant s'est vu informé par la visite chez lui des agents du Covaldem11 qui lui a remis toute la documentation nécessaire ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un bioseau et 5 sachets krafts en papier.

Les composteurs sont installés :

- ⇒ Chemin du Fresquel,
- ⇒ Rue Jean Jaurès,
- ⇒ Rue du Pic de Nore,
- ⇒ Chemin de Pech Donnat,
- ⇒ Lotissement Val du Rounel.





COMPOSTEURS COLLECTIFS



INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les modalités d'inscription sont identiques pour les 2 abonnements : NaviPlus+ et NaviSchool.

L'inscription se fait en ligne du <u>lundi 21 mai 2024 et jusqu'au 25 août 2024</u> inclus.

Le paiement devra être effectué pendant la période d'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi ou le rechargement de la carte de transport de votre enfant pour l'année à venir.

Les modes de paiement sont les suivants :

- En ligne. Privilégiez le paiement en ligne! Il sera possible d'effectuer le paiement, sous réserve que votre dossier soit complet, dans l'onglet « paiement » une fois connecté avec votre identifiant et mot de passe.
- Par chèque. Une fois le formulaire en ligne complété, vous avez la possibilité d'adresser un chèque à l'ordre de la RTCA, RTCA Service Transport Scolaire Rue Nicolas Cugnot ZI L'Estagnol– 11000 Carcassonne. Nom et prénom de(s) enfant(s) à inscrire au dos du chèque.
- •En espèces. Une fois l'inscription en ligne réalisée, vous avez la possibilité de payer les frais directement auprès de notre Agence Commerciale située au 12 boulevard Camille Pelletan (square Gambetta) à Carcassonne, en faisant l'appoint.





INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'effectuera le lundi 2 septembre 2024 à 08h50.

Les inscriptions à la cantine se font EN LIGNE sur le portail parents :

https://parents.logiciel-enfance.fr/pezens

RESERVATIONS A FAIRE AVANT LE 25 DU MOIS PRECEDENT LA PRISE DES REPAS.





RUBRIQUE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIE

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue cette année le 6 avril 2024, au siège du Club en présence de nombreux adhérents.

Alain PAGES, Président, a présenté un bilan financier satisfaisant, ce qui a permis de maintenir le prix des cotisations à 20 €.

Les activités ont débuté par un mini loto et la dégustation de galettes des rois le 13 janvier et un mini loto et des crêpes le 17 février.

Le samedi 16 mars les adhérents ont fêté le printemps autour d'une bonne table au Château de Pennautier.



Un repas champêtre a eu lieu le samedi 15 juin à Lauthier Haut à Brousses et un pique-nique a été organisé le 3 juillet au pré communal afin de clôturer le premier semestre.

Le prochain rendez-vous sera le loto annuel du Club qui se déroulera au foyer municipal André Sarda.

Les autres activités régulières sont toujours le mardi et le jeudi après-midi avec de multiples jeux : belote, scrabble, rami et autres, entrecoupés de bons goûters et toujours dans la bonne humeur.

De nouveaux adhérents ont rejoint ces après-midis-là et le bureau en est très heureux.

Bonnes vacances à tous!

BADMINTON CLUB PEZENOIS

Des séances animées et conviviales avec toujours plus d'adhérents, voilà le résumé de notre saison 2023/2024.

Malheureusement suite aux élections législatives anticipées le tournoi de fin d'année n'a pas pu avoir lieu comme prévu, il est reporté au mois de septembre.

Une belle façon de commencer la 10ème saison du club.

Rendez-vous à la rentrée.



LES AMIS DU PATRIMOINE

ACTIVITES REALISEES

• Le 18 février : assemblée générale

Dimanche 18 février se tenait l'Assemblée Générale des « Amis du patrimoine » dans la salle André Sarda du foyer municipal. Etaient présents les adhérents, Daniel Denayer et Nicole Senille respectivement président et secrétaire de l'association, ainsi que Christine Roger, responsable CCAS (Comité Communal d'Action Sociale), représentant la mairie.

Le bilan pour l'année 2023 est bien chargé pour cette petite association d'une trentaine d'adhérents, avec les visites -entre autres- des Archives Départementales ou du château de Villegly, mais aussi l'organisation d'un concert lors des Journées Européennes du Patrimoine au sein de la Chapelle Sainte Madeleine. Un bel objectif a pu aussi aboutir en octobre 2023 grâce à une rencontre entre l'association de chasse, l'association AGAPE et la mairie au sujet de la réhabilitation de la source Fontgrande. Il a donc été décidé de réaménager le site et de le mettre en valeur. En effet, un sentier de randonnée passe sur cette source qui était progressivement tombée dans l'oubli. Il est donc prévu de remettre en état les accès de cette source et d'y aménager une aire de pique-nique afin que familles et randonneurs puissent mieux en profiter. Les différents travaux interviendront dès ce printemps. De plus, l'association se permet d'attirer l'attention sur l'état de la Chapelle Sainte Madeleine dont les travaux ont été stoppés l'année dernière, ceci étant dû à la crise énergétique qui a traversé le pays. Enfin, plusieurs vitraux de l'église Saint-Jean Baptiste de Pezens sont très détériorés et pour certains il sera important de prévoir des restaurations d'ici peu.

L'association recherche des dons, tant chez les particuliers que chez les entreprises, qui pourraient participer aux divers financements pour la restauration de l'église comme de la chapelle. Notre patrimoine est important, c'est notre histoire, ce sont nos racines et c'est un devoir d'en prendre soin.

• Lundi 1^{er} avril : messe de Pâques à la chapelle Sainte-Madeleine

L'association remercie l'abbé qui est venu officier pour des fidèles venus nombreux.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de la généreuse donatrice qui a permis de restaurer la porte de la chapelle. Cette dame repose dans le caveau familial du cimetière de PEZENS.



• Le 25 mai 2024 : visite de la chapelle

Des personnes de RENNES LE CHÂTEAU dont une originaire du BRESIL nous ont sollicité pour visiter la chapelle. Elles ont été séduites par l'architecture, l'histoire et la dévotion. A l'issue de cette visite, elles ont proposé de faire connaître la chapelle à des touristes et croyants brésiliens, ainsi que d'aider pour la restauration et l'aménagement extérieur par la plantation de fleurs telles que rosiers et lavandes. Un premier don a été remis à l'association.

LES AMIS DU PATRIMOINE

• Sentier de randonnée de Fontgrande

Au nord du village se trouve une belle garrigue sur la commune de Moussoulens. Au cœur de cette garrigue existe une parcelle de 80 hectares qui fait partie du domaine privé de la commune de Pezens. Cette parcelle comporte un petit plan d'eau alimenté par la source de Fontgrande et un chemin de randonnée balisé. L'entretien du chemin de randonnée balisé est de la compétence de Carcassonne Agglo. Le liner du plan d'eau est en mauvais état. Il n'est plus alimenté par la source. Suivant les accords du 20 décembre 1963, la commune de Pezens, en tant que propriétaire privé, a le droit d'user de la source pour l'abreuvage du gibier, des chiens et des gens.

Au mois de janvier dernier, lors de la réunion avec le maire de Pezens, il a été convenu que l'association des chasseurs rendrait le chemin praticable dès ce printemps. De plus, l'idée de remettre en place un bouton-poussoir a été évoquée.

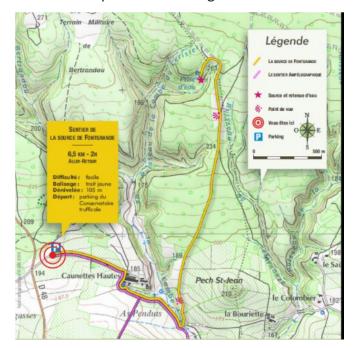
Durant ce mois d'avril, l'association de la chasse de Pezens, en accord avec la commune de Pezens a opéré un débroussaillage et a remis le sentier raviné en état. L'association du patrimoine et l'association Agape (gymnastique) s'y associent afin de rendre ce lieu accessible et restaurer le fléchage. La mairie de Pezens soutient cette initiative en l'autorisant et en fournissant certains gros outils pour aider l'association de chasse. Nul doute que le soutien de Carcassonne agglo sera effectif afin de préserver ce lieu, le rendre agréable pour l'ensemble de la population qui a besoin de nature et pas de béton.



Bravo aux bénévoles pour leur engagement.



En mai, les agents techniques de la mairie ont réalisé les travaux de pose du robinet, l'eau de la source est ainsi maintenant accessible pour les promeneurs. Les associations remercient la mairie pour cet aménagement.



LES AMIS DU PATRIMOINE

PREVISIONS D'ACTIVITES

- ⇒ Lundi de la fête locale : Messe à la chapelle Sainte-Madeleine
- Début septembre ou début octobre : sortie du patrimoine en covoiturage dans les Corbières
- ❖ Visite guidée du château de BOUISSE
- Visite guidée du château de LANET avec repas sur place.



Portes-ouvertes à la chapelle : visite libre et exposition d'œuvres d'artistes locaux.





PS:

Le bureau de l'association tient à remercier ici Monsieur DUFOUR, correspondant local de l'Indépendant, pour ses articles largement repris dans le présent document.

SOS ANIMAUX

Bilan du premier semestre 2024 : Une période intense et remplie d'émotions

Le premier semestre de l'année n'a pas été de tout repos pour notre association. Depuis le début d'année, nous avons pris en charge 18 chiens et 2 chats. Nous avons également eu la joie de voir 29 de nos protégés trouver une nouvelle famille aimante. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les familles qui ont ouvert leur cœur et leur maison à ces boules de poils. Vous avez changé leur vie.

Pour ceux qui souhaiteraient, eux aussi, faire la différence dans la vie d'un animal, n'hésitez pas à consulter :

notre page Facebook : https://www.facebook.com/sosanipezens
ou notre compte Instagram : https://www.instagram.com/sosanimauxpezens

Bianca, Dex, Marley, Brownie, Shadow et Croke attendent toujours de trouver leur nouvelle famille.

Nous tenons également à exprimer notre immense gratitude envers nos familles d'accueil. Leur engagement quotidien permet de transformer la vie de nombreux animaux. Un merci spécial à nos familles d'accueil longue durée qui prennent soin de nos animaux avec de grosses pathologies, notamment Nougat (chat) et Ulie (Teckel).



Nous avons été profondément attristés au mois de Mai par le départ précipité de nos deux petits protégés, Caline et Roy/Châtaigne. Nos pensées vont à eux ainsi qu'à leurs familles d'accueil.





SOS ANIMAUX

Nos événements passés :

- 03 février 2024: Collecte de croquettes, pâtés et autres articles au magasin MaxiZoo de Carcassonne.
- **12 mai 2024:** Vide-greniers qui a rencontré un vif succès avec 140 exposants et de nombreux visiteurs et donateurs. Merci à tous du fond du cœur pour votre générosité.
- 25 mai 2024: Assemblée générale de l'association.

Nos activités à venir :

- 08 septembre 2024: Vide-greniers
- 27 octobre 2024: Vide-dressing, puériculture et bourse aux jouets au foyer André Sarda de Pezens.

Nous espérons vous voir nombreux à ces événements.

En collaboration avec la mairie, nous organiserons une nouvelle campagne de stérilisation des chats non identifiés sur la commune. Les dates et quartiers concernés seront communiqués ultérieurement via nos réseaux sociaux, page facebook de la mairie, en mairie et sur les divers points d'informations présents dans le village.

Rappel sur l'identification et la stérilisation des animaux:

Il est important de rappeler qu'en France, l'identification par puce électronique ou par tatouage est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois. L'identification est le seul moyen fiable de prouver les caractéristiques de votre animal et d'affirmer le lien entre lui et vous.

La stérilisation des chats est également essentielle pour prévenir les abandons et les atteintes au bien-être animal. Un chat domestique ne peut pas être laissé à lui-même sans risque pour sa santé et pour la collectivité. Chaque jour, nous constatons les ravages causés par la non-stérilisation des chats, entraînant surpopulation, maladies et souffrances. En quatre ans, un couple de chats peut donner naissance à **plus de 20 000 chatons**. Agissez et faites stériliser vos chats.

Appel à de nouvelles familles d'accueil

Nous sommes toujours en recherche de nouvelles familles d'accueil pour chiens et chats. Tous les frais vétérinaires et de nourriture seront pris en charge par l'association. Si vous avez de l'amour et du temps à offrir, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour toute question ou autre information, n'hésitez pas à contacter l'association.

Merci pour votre soutien.

L'équipe SOS ANIMAUX





RUBRIQUE ASSOCIATIVE

ART ET COULEUR

Bonjour à toutes et tous,



Art et Couleur Pezens a rencontré un énorme succès lors de l'exposition des 23 et 24 mars 2024 qui a rassemblé 23 artistes. Comme l'an passé, beaucoup de visiteurs sont venus admirer toutes les œuvres exposées. Nous avions invité et accueilli l'association pezénoise « Les amis de Paul Thomassin », (peintre originaire de Pezens, 1923-2004) et les visiteurs ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir ses tableaux dont la qualité avait été reconnue en son temps.

Le vernissage a rassemblé environ 100 personnes, en présence de Monsieur Philippe Fau et de Madame Valérie Garcia.





Ces 2 jours ont permis également de nous retrouver autour d'un repas convivial, voire familial.





Les cours sous la houlette de Muryel Dayde, notre professeur, se déroulent dans la bonne humeur.

En atelier, nous étudions les fondamentaux du dessin et de la peinture, par petits groupes, permettant ainsi un accompagnement de chacun dans ses projets et choix personnels, avec étude des techniques et de précieux conseils. Du matériel est mis à disposition et permet notamment aux nouveaux adhérents de venir « essayer ». Les stages proposés durant les vacances scolaires offrent la possibilité d'explorer différents médiums, de découvrir de nouvelles techniques ou d'affiner des compétences.

Pour rappel, les ateliers ont lieu le Mercredi de 10h30/12h30 pour le dessin, peinture de 14h/16h, puis 16h30/18h30.

Le jeudi peinture de 14h à16h. Possibilité de l'ouverture d'un atelier supplémentaire le jeudi 10h30/12h30 soit pour la technique d'huile à la cire froide soit la linogravure soit la xylogravure (gravure sur bois).

Débutants ou confirmés, vous êtes tous les bienvenus.

Pour tout renseignement s'adresser à Muryel DAYDE par mail à :

vaccaropeinture@orange.fr ou dayde-muryel@orange.fr

N'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook pour suivre l'association Art et Couleur Pezens:

https://www.facebook.com/art.et.couleur.pezens

Caroline BERTHOU, Secrétaire, 06 14 56 63 83 Jean Philipe NABIAS Président, 06 74 59 60 79.

ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens combattants et victimes de Guerre de Pezens rappelle, à chaque fois qu'elle en a l'occasion, son attachement à son village et à ceux qui ont lutté et sont tombés pour lui.

Affiliée à la FNAM (Fédération Nationale André Maginot) elle est forte de 75 adhérents. L'association possède de multiples compétences dont celle de perpétuer le souvenir des victimes et de veiller à l'organisation des commémorations. Au plus proche de ses adhérents, elle s'attache à défendre les droits acquis et à soutenir les plus fragiles lors des aléas de la vie.

La mission originelle des anciens combattants, consistant à fournir des réparations à ceux ayant combattu, a évolué pour devenir aujourd'hui une mission de transmission de la mémoire vers les jeunes générations.



A ce titre, l'association via la FNAM, propose des concours scolaires et intègre dans ses rangs de jeunes sympathisants. Elle cherche également à intégrer la 4ème génération du feu afin de pérenniser son activité et transmettre le flambeau immuable de la lutte pour les libertés.

L'association est présidée par M. Frédéric DUFOUR. Il est secondé par son trésorier, M. Olivier BOUQUET et son secrétaire général M. Franck COUTERIE.

En janvier, l'association a tenu son assemblée générale au cours de laquelle nous avons pu partager un repas et la traditionnelle galette des rois. Le 08 mai, nous avons participé aux célébrations de la victoire de 1945 à PEZENS. Elle sera présente pour l'ensemble des cérémonies mémorielles de la commune mais également celles du Corps Franc de la Montagne Noire (Laprade, Fonbruno et La Galaube) ainsi que les cérémonies de Trassanel.

Le 24 août, l'ensemble des adhérents partagera un moment de convivialité à l'occasion du repas annuel de l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre, l'association est ouverte à tous, anciens combattants, anciens du Service National ou même sympathisants.



Contact:
https://www.facebook.com/groups/fnamgroupepezens
https://www.fnam-sectionpezens.fr



RUBRIQUE ASSOCIATIVE

LES JOYEUSES FARANDOLES

Petite rétrospective de l'année sportive qui vient de s'écouler.



En septembre reprise des cours de zumba adultes avec Narcisse les mercredis de 18h30 à 19h30. Nous avons lancé des cours de rock sauté et acrobatique avec Cindy pour les enfants de 4 à 12 ans et plus.

Nous avons organisé un repas sur le thème de l'Espagne avec un bon nombre de participants.

En ce qui concerne le carnaval, malheureusement c'était la dernière fois, vu le peu d'implication de la population.

Le vide grenier du 2 Juin a été une réussite.

Pour la rentrée nous reprendrons les activités la deuxième semaine de septembre 2024.

Nous retrouverons Narcisse aux jours et heures habituels. Et suivants les demandes, peut-être des cours de zumba, les lundis soirs de 19h30 à 20h30 avec Laura.

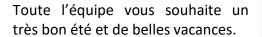
Nous reprendrons les cours de rock avec Cindy les mercredis. Nous vous attendons nombreux afin de pouvoir essayer cette nouvelle discipline.

Une assemblée générale sera organisée pour recruter des bénévoles à la salle des associations le jeudi 5 septembre à 20h30.

Le dimanche 20 Octobre vide dressing au foyer.

Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre Téléthon.

Pour clôturer cette année riche en manifestations nous vous donnons rendez-vous le 31 Décembre pour la Saint-Sylvestre.













RETR'OPEL

<u>DIMANCHE 11 FEVRIER</u>, notre Rassemblement trimestriel de véhicules Multimarques à Bram qui fêtera déjà ses 3 ans d'existence en fin d'année et qui regroupe à chaque édition entre 60 et 80 véhicules anciens, sportifs, prestiges et Youngtimer!





SAMEDI 24 FEVRIER, participation à une journée loisir 100% Opel sur le circuit des Ecuyers, à Beuvardes, en..... Picardie!!!!!! Et oui, le ROCS n'a pas peur des longues distances quand il s'agit d'aller s'amuser en Opel!

<u>DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 24 MARS</u>, nous avons tenu un stand, comme chaque année depuis quasiment 20 ans, sur le Salon Motor Passion, au Parc des Expositions d'Avignon, qui fait parti des plus grands salons de France de véhicules anciens, prestiges, sportifs et bien plus encore.

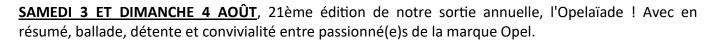




Chaque année, nous y présentons durant les 3 jours, 2 autos prêtées par nos membres pour l'occasion et nous y présentons notre association et les différentes activités de celle-ci. Nous y accueillons et apportons également notre aide à des amateurs passionnés en recherche d'informations diverses sur des modèles divers d'Opel anciennes. Près de 50.000 visiteurs sur cette édition 2024, un salon incontournable pour les passionnés de belles mécaniques!

<u>DIMANCHE 16 JUIN</u>, 1er vide-greniers organisé par le ROCS au pré communal de Pezens, café offert pour les exposants.

<u>DIMANCHE 21 JUILLET</u>, Rassemblement Multi-marques à Bram sur le Parking du Garage Renault Bram Automobiles de 9h à 12h. N'hésitez pas à venir nous faire un coucou, le café et petit déjeuner vous seront offerts avec grand plaisir!



<u>DIMANCHE 18 AOÛT</u>, Exposition annuelle de véhicules multi-marques au cœur du village de Fanjeaux, devant la salle polyvalente, à l'occasion de la Foire artisanale avec un marché gourmand, produits régionaux et un vide greniers/brocante. Café offert aux exposants, nous vous attendons nombreux aussi en tant que visiteurs.

Toute l'équipe du ROCS vous présente ses sincères salutations.

Cordialement.

Laurent pour le Rétr'Opel Club du Sud



RUBRIQUE ASSOCIATIVE

AGAPE (Association de Gymnastique, d'Activités Physiques et d'Expression

AGAPE « Association de Gymnastique d'Activité Physique et d'Expression » est inscrite au Journal Officiel depuis 2004.

Notre activité principale reste la gymnastique sénior.

Nous pouvons organiser:

- des sorties pédestres : le 27 juin sortie récréative
- des ateliers créatifs si les adhérents en ont le souhait.

Avec 21 inscriptions, notre effectif est complet.

Depuis le 27 juin l'association est en vacances.





L'ASSOCIATION FRANCE BLEU OCÉAN

L'association France Bleu Océan est une association créée en 2023 à Pezens.



Son objectif est la création d'un festival d'Outre Mer, réunissant les différentes cultures de la France d'Outre Mer et de les faire découvrir aux Français métropolitains. France Bleu Océan vous souhaite la bienvenue sur son compte Facebook, ainsi qu'aux activités proposées.

France Bleu Océan a proposé son premier événement le 31 décembre 2024 en organisant le Réveillon de la Saint-Sylvestre 2023/2024. Nous avons été suivis par plus de 70% des convives, originaires de Pezens et des alentours, avec leurs amis(es). Nous les remercions de leur présence et avons passé une excellente soirée.

Le 19 mai 2024, l'association, avec l'aide de l'équipe municipale et de ses employés, a eu la chance d'organiser sa 1ère bourse aux collectionneurs, à la grande satisfaction des exposants.



L'association à prévu son 1^{er} Marché de créateurs le **3 novembre 2024** au foyer de Pezens. **Nous vous attendons nombreux**.

VITAL GYM



Après ces vacances d'été nous nous retrouverons à partir de **Jeudi 5 Septembre,** les lundis (18h30/19h30) et jeudis (19h/20h).

Des séances dans la joie et la bonne humeur, des exercices adaptés à la condition physique de chacune, 2 cours d'essai gratuit, venez essayer librement.

L'association Vital'gym vous souhaite un bel été.



RUBRIQUE ASSOCIATIVE

CLUB INFORMATIQUE PEZENOIS

Depuis la rentrée en octobre 2023, nous avons insisté sur la sécurité : le PHISHING avec les bonnes pratiques à adopter, les données personnelles, les mots de passe....

Ensuite la découverte de nouveaux sites : I Love PDF, GEMINI, des sites pour récupérer la notice des appareils, corriger les fautes d'orthographe, observer les satellites, la position des avions, des bateaux et bien d'autres sites.

Pour la première fois, les Archives Départementales de L'Aude sont intervenues sur place pour animer 3 ateliers.

Le 1^{er} je fais l'histoire de ma maison.

Avec les actes notariés, le cadastre, le compoix, les inventaires après décès, le recensement....

Le 2^{ème} Je trie, je classe, je conserve mes documents personnels.

Avec les délais de conservation de 2ans à permanente, le classement des documents administratifs et des archives de famille, le soin des documents à conserver, le conditionnement....

Le 3^{ème} j'archive électroniquement.

Avec la distinction entre archive numérisée et archive dématérialisée, la valeur probante des documents et sous quelle forme les conserver, les niveaux de signature, classement, sauvegarde, sécurité informatique avec de bonnes pratiques, gérer sa boite mail, et en conclusion la sobriété numérique en limitant ses usages.

Nous avons tous été tellement ravis des 3 intervenantes : Elodie CAPET, Joëlle BARBIER et d'Elodie BAUMES que nous leur avons demandées s'il était possible de nous déplacer aux Archives Départementales pour visiter les bâtiments.

Donc, fin avril, Marie VAISSIERES, médiatrice du patrimoine, nous a fait découvrir le bâtiment, le parcours des documents, la collecte, le classement, le nettoyage, la restauration, la conservation et comment peut-on les consulter en salle de lecture. Par la même occasion, elle nous a captivé en commentant l'exposition sur Henry de MONFREID, un aventurier, ethnologue, écrivain audois. Une exposition ouverte au public jusqu'en janvier 2025.

En attendant la rentrée courant septembre, nous vous rappelons que les cours ont lieu tous les mardis de 17 à 19 h (en période scolaire) au 13 rue de l'Europe au 1^{er} étage. Pour de nouvelles inscriptions ou renseignements au **06 11 02 56 19** Véronique MAS ou au **04 68 24 96 88** Marie-José DOURNES.

Le Club Informatique vous souhaite un bel été, de bonnes vacances



COMITE DES FETES

Les membres du comité remercient toutes les personnes venues partager avec eux un moment de convivialité pour fêter la musique le samedi 22 juin!

La traditionnelle fête locale se tiendra du JEUDI 18 au SAMEDI 20 JUILLET 2024

Le tour de table aura lieu les 6, 7 et 21 juillet 2024









PROGRAMMATION:



Jeudi 18 juillet 2024:

Repas tapas avec La banda «Baladins» **AEJ LO**

Vendredi 19 juillet 2024:

Repas traditionnel réalisé par L'Ambrosia et animé par les Danseuses Sévillanes LES FRERES RAYZ

> Samedi 20 juillet 2024: Pétanque Orchestre HEDONIST



Les modalités d'inscription au repas du vendredi et au tournoi de pétanque vous seront communiquées ultérieurement.





Contact:

Facebook : Comité des Fêtes de Pezens Instagram: comitédesfetesdepezens Mail: comitedesfetespezens@gmail.com



16 ème Fête du melon

Ouvert à tous à partir de 09h00 au pré-communal

LE 13 JUILLET

à 10h00 Cérémonie du 14 juillet

dépôt de gerbe au Monument aux Morts **à 11h00** apéritif au pré-communal à la Fête du melon

DU 18 AU 20 JUILLET

Fête locale

organisé au pré-communal par le Comité des fêtes

DU 19 AU 21 JUILLET

Concours hippique

Ouvert à tous organisé par le centre équestre du cabardès

LE 03 AOÛT

Soirée Rétr'Opel

au pré-communal

LE 01 SEPTEMBRE

Vide grenier

au pré-communal organisé par l'USAP

LE 08 SEPTEMBRE

Vide grenier

au pré-communal organisé par SOS ANIMAUX

LE 15 SEPTEMBRE

Vide grenier

au pré-communal organisé par le LIONS CLUB

LE 22 SEPTEMBRE

Vide grenier

au pré-communal organisé par RET'OPEL

LE 29 SEPTEMBRE

Concours hippique

Ouvert à tous organisé par le centre équestre du cabardès